

Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran

PROCES-VERBAL

Effectif légal du comité syndical : 18 délégués titulaires et 18 délégués suppléants Nombre de délégué en exercice : 18 délégués titulaires

L'an deux mille quinze, cinq mars à Dix-neuf heures trente , à la maison intercommunale des services publics, s'est réuni le comité syndical du Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran, sous la présidence de M. Serge PETIT, Président

Étaient présents les délégués suivants :

EPCI	NOM	Prénom	Présents	Absents
SIABC	<u>BERNARD-GRANGER</u>	<u>Serge</u>	X	
	<u>BONAMIGO</u>	<u>Claude</u>	X	
	<u>BONNET</u>	<u>Guillaume</u>	X	
	<u>BONTRON</u>	<u>Fernand</u>		X
	<u>TRANCHANT</u>	<u>Edith</u>	X	
	<u>JACOB</u>	<u>Julien</u>		X
	MOLLIER	Alain		X
	ROSSILLON	Jean-Luc	X	
	VUACHET	André	X	
	TOINET	Roland	X	
CCPA	BACHELLARD	Christian		X
	RICHARD	Pascale		X
	<u>PETIT</u>	<u>Serge</u>	X	
	<u>LAROCLETTE-DE-ROECK</u>	<u>François</u>	X	
	<u>LAVIGNE DELVILLE</u>	<u>François</u>		X
	<u>JIMENEZ</u>	<u>Denis</u>		X
	<u>BRUSSOL</u>	<u>Laurent</u>		X
	<u>PERCEVEAUX</u>	<u>Michelle</u>	X	
	REY	Gilles	X	
	DUBOIS	Roland		X
	FAVERON	Michel		X
	DEL GATTO	Laurent		X
	AMET	Myriam		X
LAMOUILLE	Alain		X	
CCCB	<u>DARVEY</u>	<u>Albert</u>		X
	<u>BOULNOIS</u>	<u>Vincent</u>		X
	<u>DUPERIER</u>	<u>Pierre</u>	X	
	<u>CHAREYRE</u>	<u>Hugues</u>		X
	<u>REGAIRAZ</u>	<u>Damien</u>		X
	<u>FRESSOZ</u>	<u>Jean-Pierre</u>		X
	DELHOMMEAU	Eric		X
	RENOIR	Marion		X
	BONNIEZ	Annick		X
	ARMENJON	François		X
HEMAR	Pierre		X	
LEON	Jean-Michel		X	

Assistait également à la séance :

I. Approbation du PV du 16 février 2015:

Le comité syndical adopte à l'unanimité le procès-verbal du comité du 16 février 2015

2. Compte de gestion 2014 :

M. LECONTE, DGS du SMIAC, présente au comité les documents du bilan du syndicat à la date du 31 /12/2014.

L'actif et le passif s'équilibre à 5 696 549.91€. Le comité syndical donne acte de la gestion comptable par le trésorier du Chatelard.

3. Compte administratif 2014 et affectation de résultats:

Le compte administratif 2014 présente un résultat de fonctionnement en excédent de 131 925.48€ et un résultat déficitaire d'investissement de 7 922.95 €. Le conseil décide d'affecter 7 922.95 € en réserve à la section d'investissement (C/1068) pour équilibrer le déficit reporté de 2014 et de reconduire le solde, soit 124 002.53€, en section de fonctionnement en excédent reporté.

M. Serge PETIT Président s'étant absenté de la salle, le comité syndical adopte le compte administratif 2014 à l'unanimité

4. Budget primitif 2015 :

M. LECONTE, DGS du SMIAC, présente au comité les documents budgétaires pour 2015. Suite au débat d'orientation budgétaire, il est prévu de maintenir la contribution financière des EPCI adhérents à 6.26€ par habitant et à souscrire un emprunt de 200 000 € pour financer les investissements.

Le comité syndical adopte à l'unanimité le budget 2015 qui s'équilibre à hauteur de **581 420.64 €** pour la section de fonctionnement en dépenses et en recettes, et à 761 710,30€ + reports 12 8296,20€ soit **774 539,50€** pour la section d'investissements dépenses, et à 752 689,50 €+ reports 21 850,00€ soit **774 539,50€** pour la section d'investissement recettes.

.5. Divers:

La fête de la rivière est prévue pour le 4 juillet 2015

M. PETIT note que le partenariat avec nos voisins italiens a été fructueux. Il envisage d'autres partenariats avec d'autres territoires pour des projets comme par exemple une maison de l'eau ou un observatoire de la rivière.

M. PETIT informe l'assemblée du report de la date d'entrée en vigueur de la loi GEMAPI à janvier 2018 au lieu de janvier 2016. Il prévoit de rencontrer chaque EPCI du bassin pour les informer de cette réforme.

M. REY interpelle ses collègues sur la suppression prévue du seuil de l'aumône. Il rappelle que par arrêté préfectoral, il existe une interdiction de consommer du poisson pêché jusqu'au seuil de l'aumône. Il souhaite que les services de la préfecture soient interpellés sur cette question suite à la suppression du seuil.

La séance est levée à 20h48.

Le Président,

Serge PETIT

Le secrétaire,

Jean Luc ROSSILLON